

CAP agricole

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Spécialité Métiers de l'agriculture

- > Productions Animales (PA) support Ruminants
- > Productions Végétales (PV) support Grandes cultures

Motivations

Vous êtes intéressé(e) par :

- > Une formation professionnelle axée sur la connaissance et la mise en œuvre des différentes techniques de productions animales ou végétales ;
- > Une formation en alternance par apprentissage combinant travail en entreprise et formation au centre.

Conditions d'Admission

Etre :

- > issu(e) de 3ème générale, de l'enseignement agricole, SEGPA ou d'insertion professionnelle.
- > issu(e) de dispositifs particuliers d'initiation aux métiers.

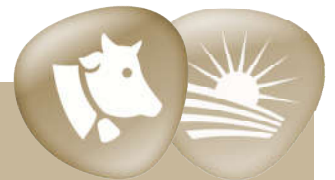
Avoir signé :

Un contrat d'apprentissage avec :

- > une exploitation de polyculture-élevage ou d'élevage spécialisé pour les productions animales.
- > une exploitation à dominante culture pour les productions végétales .

Transmettre au CFA le dossier de candidature **intégralement complété + copies des bulletins notes (voir modalités sur la 1ère page du dossier)** lorsque vous avez trouvé une entreprise d'apprentissage.

Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.



Apprentissage et handicap
Etablissement en capacité d'accueillir des publics en situation de handicap.

Débouchés et poursuites d'études



Insertion professionnelle

- > Salarié en qualité d'ouvrier qualifié en production agricole



Poursuite d'études

- BPA TCEEA (Travaux de conduite et d'entretien des engins agricoles)
- BAC PRO CGEA (Conduite et gestion de l'entreprise agricole)

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Métiers de l'agriculture

- > Productions Animales (PA) support Ruminants
- > Productions Végétales (PV) support Grandes cultures



Le titulaire du CAPa Métiers de l'agriculture est appelé à occuper un emploi du premier niveau de qualification niveau 3 (anciennement V) dans le secteur de la production agricole.

Ses responsabilités sont limitées aux travaux prescrits par son supérieur hiérarchique.

Situations professionnelles significatives les plus représentatives des emplois visés par le diplôme :

Conduite d'engins agricoles et utilisation du matériel

- Vérification avant mise en route
- Conduite des engins agricoles en situation de travail

Entretien des engins, matériels, bâtiments et équipements

- Affûtage des outils et matériels
- Entretien courant des matériels à moteur thermique ou électrique

Communication en situation professionnelle

- Signalement des anomalies après observation des animaux (PA) ou des cultures (PV), des matériels, équipements et bâtiments
- Enregistrement et transmission des données relatives aux travaux en cours

Situations spécifiques PA

Alimentation des animaux

- Distribution manuelle ou mécanisée des aliments
- Réalisation des opérations liées au pâturage
- Travaux des surfaces associées à l'élevage

Surveillance et soins aux animaux

- Repérage des anomalies
- Repérage des chaleurs et des signes précurseurs des mises bas
- Manipulations et interventions
- Exécution de la traite (en cas d'élevage laitier)

Situations spécifiques PV

Travaux liés à la conduite des productions végétales

- Travaux du sol et de semis
- Applications de produits phytopharmaceutiques
- Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives

Opération de récolte

- Travaux de récolte
- Stockage et conservation

Organisation de l'enseignement

Le CAP agricole se déroule sur 2 ans :

- > Le cycle de 1^{ère} et 2^{ème} année du CAP agricole représente 840 heures de formation sur deux années d'apprentissage soit environ 12 à 13 semaines par an en centre.

La formation en entreprise se déroule sur le reste du temps, déduction faite des 5 semaines de congés payés annuels.

Architecture de la formation

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC).

Elle comporte :

- > 3 UC générales (UCG)
- > 4 UC professionnelles (UCP) dont 1 Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi¹

Chaque UC correspond à une capacité globale du **référentiel de certification**. Chaque capacité globale est ensuite déclinée en deux capacités intermédiaires détaillées dans le tableau ci-contre présentant le **référentiel de certification**.



Référentiel de certification



UC et Capacités Générales	
Unités Capitalisables	Capacités
UCG 1	CG1 Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux CG1.1 - Prendre position dans une situation à caractère social et civique CG1.2 - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
	CG 2 Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle CG2.1 - S'exprimer à travers une réalisation personnelle CG2.2 - Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel
UCG 3	CG 3 Interagir avec son environnement social CG3.1 - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication CG3.2 - S'approprier les normes et cadres de référence d'un collectif
UC et Capacités Professionnelles	
Unités Capitalisables	Capacités
UCP 1 PA ou UCP 1 PV	CP 4 Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage CP4.1 - Réaliser des observations, interventions et soins courants sur les animaux CP4.2 - Réaliser des travaux et la surveillance liés à l'alimentation
	CP 4 Réaliser des travaux mécanisés des cultures CP4.1 - Réaliser des travaux du sol et le semis CP4.2 - Réaliser des travaux de récolte
UCP 2 PA ou UCP 2 PV	CP 5 Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage CP5.1 - Réaliser les travaux mécanisés des surfaces destinées à l'alimentation de l'élevage CP5.2 - Mettre en œuvre le pâturage
	CP 5 Réaliser des travaux de suivi des cultures, de l'implantation à la récolte et au conditionnement CP5.1 - Appliquer en sécurité des produits phytopharmaceutiques CP5.2 - Utiliser des techniques alternatives d'entretien des cultures
UCP 3	CP 6 Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments CP6.1 - Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments CP6.2 - Effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation
UCARE ¹	CP 7 Thème portant sur un support différent du premier support (lié à la PV pour les jeunes inscrits en PA et inversement)

PA : Productions Animales

PV : Productions Végétales

Les ¹Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi sont élaborées par l'établissement avec pour objectif :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement,
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.



¹Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi

C AP agricole

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Spécialité Métiers de l'agriculture

- > Productions Animales (PA) support Ruminants
- > Productions Végétales (PV) support Grandes cultures

Obtention du diplôme

CAPa Métiers de l'agriculture PA ou PV

Pas d'examen final



Contrôle en cours de formation

(Evaluation des capacités qui composent les 7 Unités Capitalisables à valider)

- UCG1** 2 capacités intermédiaires évaluées
(matières : Education socioculturelle, Histoire-Géographie, Mathématiques, Vie sociale et professionnelle)
- UCG2** 2 capacités intermédiaires évaluées
(matières : Français, EPS et biologie humaine)
- UCG3** 2 capacités intermédiaires évaluées
(matières : Français ; Vie sociale et professionnelle)
- UCP1** 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle
- UCP2** 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle
- UCP3** 2 capacités intermédiaires évaluées en situation professionnelle
- UCARE** 1 capacité intermédiaire évaluée en situation professionnelle

**Validation
du
diplôme**

